

Apprendre la solidarité



FICHE RESSOURCES ET PETIT ATELIER PHILO : L'ÉDUCATION AU DON

La problématique générale : **Le don est- il facteur de développement ou vient-il renforcer les inégalités à l'échelle mondiale ?**

DES QUESTIONS À SE POSER EN CLASSE

- 1) Suffit- il d'envoyer des boites de lait infantile pour nourrir des bébés ?
- 2) Est-ce que les médicaments utilisés ici sont utilisables ailleurs ?
- 3) Plutôt que d'envoyer des médicaments, pourquoi ne pas soutenir la production locale de médicaments ?
- 4) Est-ce que nos manuels de géographie vieilliss peuvent être utilisés dans d'autres pays ?

Appui aux réponses :

Question 1 :

Il est important de bien identifier le besoin mais aussi la manière d'y répondre en fonction des pratiques et des moyens dont dispose la population. Dans cet exemple, l'eau est un élément crucial du lait infantile tout comme le biberon et la tétine. Il faut aussi interroger les pratiques des femmes, sur la manière de nourrir leur enfant, la question de l'allaitement se posera aussi. On voit donc qu'un problème qui nous paraît simple (malnutrition des bébés) demande plus de

réflexion sur comment agir, que de calquer sa propre façon de faire ailleurs. La notion de partenariat montre ici toute son importance car le partenaire du pays dans lequel l'ONG intervient va construire avec lui la manière la plus pertinente de répondre au problème posé.

Questions 2 et 3 :

LE DON DE MÉDICAMENTS : UN DON SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Pourquoi une « haute surveillance » ? Car de nombreuses erreurs médicales sont nées du don, de la volonté innocente de bien faire.

EXTRAITS

- ✓ **Soudan, 1990** : Une importante livraison de médicaments a été envoyée dans le sud du Soudan dévasté par la guerre. Chaque colis contenait une série de petits paquets de médicaments quelquefois en partie utilisés. Tous étaient étiquetés en français, langue qui n'est pas comprise au Soudan. La plupart des médicaments étaient inappropriés, voire dangereux : solution pour lentilles de contact, stimulants de l'appétit, médicaments contre l'hypercholestérolémie, et antibiotiques périmés. Sur 50 cartons, 12 contenaient des médicaments pouvant être de quelque utilité.
- ✓ **Lituanie, 1993** : Onze femmes ont temporairement perdu la vue après avoir absorbé un médicament ayant fait l'objet d'un don. Ce médicament était un antihelminthique à usage vétérinaire et leur avait été administré par erreur. Le médicament avait été envoyé sans notice d'emballage ou information sur le produit et les médecins avaient tenté d'identifier le produit en rapprochant son nom de ceux qui figuraient sur les notices d'autres produits.

« Les principes directeurs applicables au don de médicaments »

L'ensemble de la Charte : <http://www.drugdonations.org/fr>

En 1996, l'OMS a publié, en collaboration avec les principales associations humanitaires concernées ces principes directeurs :

LE DON DOIT ÊTRE CONFORME AUX POLITIQUES SANITAIRES DU PAYS.

Ils prévoient notamment que les médicaments :

- Répondent à une demande locale
- Appartiennent à une liste de médicaments essentiels :

- Que leur date de péremption soit valable un an après l'arrivée sur place,
- Que les étiquettes soient rédigées dans une langue comprise des professionnels de santé locaux.

Ainsi, en règle générale, les médicaments non utilisés par les familles ne devraient pas faire l'objet de dons. (Mais être rapportés tout de même aux pharmacies dans une optique de développement durable, de respect de l'environnement)

Par qui passer pour donner ? Aujourd'hui, la plupart des grandes associations médicales (Médecins sans frontières, Médecins du monde...) privilégient les achats de médicaments dans les centrales d'achat de chaque pays, et cela est en plus, moins onéreux que le tri des médicaments non utilisés. Si vous désirez travailler dans le secteur de la santé et aider les pays du Sud à mieux se soigner, vous pouvez intervenir dans l'envoi de matériel médical. (Contactez les associations précédemment citées)

Question 4 :

LE DON DE LIVRES

Le don de livres et de matériel scolaire est un type de projet très prisé par les établissements scolaires, il répond au thème de « l'Education pour tous ».

- Mais contribue-t-il au développement durable des éditeurs et imprimeries locales ?
- Répond-il au « respect de la diversité culturelle » ? Nous donnons nous les moyens de trier les livres que nous envoyons (et le matériel : du neuf et du déjà usagé), pour éliminer ceux qui sont trop spécifiques à notre culture et notre mode de pensée qui les rendent inutilisables ou décalés ailleurs ?

Le livre est un élément primordial pour la culture, mais il est également un objet économique. Il est important que le don de livres soit un acte responsable et qu'il résulte d'une réflexion partagée sur l'adéquation entre l'offre et la demande du destinataire ainsi que sur les effets négatifs qu'il pourrait entraîner dans le pays auquel il est destiné.

Un certain nombre de professionnels et d'institutions (association Culture et Développement) ont élaboré la Charte du don de livres afin d'aider tous ceux qui pratiquent le don de livres en rappelant certains principes fondamentaux. Selon ces principes, il est important de :

- Mener une réflexion commune entre l'organisme donateur et l'organisme destinataire pour cibler au mieux les besoins du destinataire (en fonction de ses propres ressources documentaires, du public concerné, des locaux où les livres seront proposés aux lecteurs, etc.) de façon à rechercher ensemble la meilleure adéquation possible entre cette demande et le don envisagé
- Veiller à ce que le don n'ait pas d'effets négatifs sur le marché du livre - édition et librairie dans le pays destinataire. Il peut être complété par un achat de livres édités

RENTREE
SOLIDAIRE

Education à la
citoyenneté
et la
solidarité

localement afin d'acquérir des ouvrages d'auteurs locaux et de favoriser le marché du livre du pays

- Préférer la qualité à la quantité
- Obtenir l'aval des établissements et organismes locaux compétents, car ils sont les mieux à même de valider la pertinence du don (langue, adéquation des manuels scolaires aux programmes scolaires...)
- Intégrer le don de livre dans un projet global qui permettra d'en assurer la pertinence et la pérennité au travers notamment de la formation d'un personnel apte au suivi du programme (réception, classement, distribution de livres, animation des bibliothèques), etc.
- Établir à l'avance les conditions de réception des dons, de leur transport et de leur distribution.

Charte du don du livre : <http://www.culture-developpement.asso.fr>

DES PHRASES À MÉDITER EN CLASSE

- « Ecouter les personnes pour évaluer leurs besoins, c'est éviter les erreurs »
- « Celui qui donne est supérieur à celui qui reçoit »

Appui aux réponses :

- Avant tout envoi, vêtement, outillage, médicament, alimentation, il est indispensable de **se renseigner s'il n'existe pas d'équivalent sur place**. Les donateurs et les bénéficiaires doivent effectuer une évaluation complète des exigences des deux parties. Le choix définitif des équipements doit être déterminé par les coûts, les conditions matérielles et pratiques, la possibilité de se procurer des pièces de rechange et la qualité des services d'entretien.
- N'envoyer que les biens demandés par le partenaire du Sud, **l'envoi de matériel doit faire l'objet d'un commun accord**.
- N'envoyer que des biens neufs ou non périmés. **Il ne faut envoyer que ce qui crée de l'équité**, se garder d'envoyer ce qui risque d'amplifier les inégalités, de provoquer des jalousies, de susciter la corruption.

RENTREE
SOLIDAIRE

Education à la
citoyenneté
et la
solidarité

- **S'engager sur la pérennité du bien** (sur son utilisation durable) : permettre en plus du don, le développement de l'activité locale d'entretien et de réparation (maintenance, pièces détachées...). *Installer un panneau solaire, c'est bien mais il faut penser à embaucher ou à former un responsable de ce bien sur le plan technique et sur le plan de sa gestion...*
- Travailler conjointement les domaines prioritaires et **ne pas cibler un seul domaine** : car il ne peut y avoir de politique de santé sans politique agricole...
- **Travailler avec et dans le respect de la population locale** : aider en s'appuyant sur les partenaires, les associations locales, les groupements de femmes.
- **Renforcer le tissu local et la production sur place** : ne pas tout « exporter » : il est préférable de valoriser les matières premières, les techniques, le travail et les capitaux locaux. Cela crée de la richesse pour le pays (entreprise et commerce locaux).